

Programme du séminaire PIWB-ICOMOS

« Journées du Patrimoine et après ? »

SAMEDI 25 MARS 1995

NAMUR – ARSENAL

- 9 h 00** Accueil des participants.
- 10 h 00** Allocutions de bienvenue.
R. LEMAIRE, Président d'honneur de la journée.
J. BARTHÉLÉMY, *Le patrimoine historique européen*.
J. DEFER, *Histoire du patrimoine industriel*.
- 10 h 30** Communication de A. MATTHIJS: «*Les outils de planification et la protection du patrimoine wallon*» (avec diapositives).
- 10 h 50** Pause-café.
- 11 h 10** Communication de J. BARTHÉLÉMY sur la reconversion du patrimoine industriel.
- 11 h 30** Communication de L. BERGERON (ou de G. VANDERHULST) sur le patrimoine industriel européen.
- 11 h 50** Débat.
- 12 h 30** Présentation générale des tables rondes de l'après-midi (objectifs) par Mme N. LAGUESSE et brève présentation par le président de chacune des tables rondes.
- 13 h 30** Déjeuner (buffet).
- 14 h à 16 h** Tables rondes:
- I. Mise en œuvre d'une première action en faveur du site à protéger.
Président: J. DEFER
Rapporteur: C. GAIER
 - II. Prévention, protection, conservation.
Président: A. MATTHIJS
Rapporteur: N. LAGUESSE
 - III. Réaffectation-reconversion, financement.
Président: J.L. LUXEN
Rapporteur: F. BUSINE

IV. Mise en valeur, promotion, gestion.
Président: J.P. GAILLIEZ
Rapporteur: J. CRUL

En réserve:

V. Itinéraires du patrimoine industriel
Président: G. VANDERHULST
Rapporteur: Th. CORTEMBOS

16 h 00 Synthèse des tables rondes par les rapporteurs et conclusions par J. BARTHÉLÉMY.

17 h 15 Synthèse et conclusion de la journée par R. LEMAIRE.

Ce séminaire est organisé en collaboration avec l'association ICOMOS Wallonie-Bruxelles. Aussi, nous avons estimé utile de présenter celui-ci aux membres de PIWB.

ICOMOS Wallonie-Bruxelles (International Council on Monuments and Sites - Conseil International des Monuments et des Sites - Consejo Internacional de Monumentos y Sitios) est une organisation non-gouvernementale qui regroupe des personnes et des institutions travaillant à la conservation des monuments, ensembles et sites historiques. Ses membres en sont le moteur, au plan national et international.

Créée en 1964, l'ICOMOS a essentiellement deux missions:

1. L'ouverture à la réflexion internationale dans le domaine de la protection des monuments et des sites (colloques, congrès, participation à des groupes de travail spécialisés, voyages d'étude, diffusion de l'information...).

2. Le regroupement, aux différents niveaux de pouvoir, de ceux qui, professionnellement, participent à la sauvegarde et à la revalorisation de ce patrimoine. L'objectif est de tisser des liens qui favorisent l'entente et le dialogue.

Dès 1970, l'UNESCO a admis l'ICOMOS au nombre de ses organisations internationales non-gouvernementales, avec le statut de consultation et d'association. L'UNESCO octroie au Conseil une aide régulière et lui confie des tâches spécialisées. L'ICOMOS a ainsi joué un rôle important dans la préparation de la Convention du Patrimoine Mondial (1972), dans l'organisation de programmes d'échanges et d'information dans le domaine de la préservation des quartiers historiques (1980, 1982, 1984) et dans la préparation de recommandations diverses. L'ICOMOS entretient, d'autre part, des relations étroites avec de très nombreuses orga-

nisations internationales, gouvernementales ou professionnelles. Des Comités Nationaux de l'ICOMOS (65 en 1985) sont constitués dans les Etats membres de l'UNESCO. Ils ont leur règlement intérieur, leur programme et leurs activités propres, en accord avec les statuts et les objectifs de l'ICOMOS. Ils participent largement à ses activités internationales. Enfin, l'ICOMOS a mis en place un réseau de Comités internationaux spécialisés, organes techniques consacrés à l'étude de problèmes particuliers.

Renseignements: N. Laguesse, Rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes (Namur), tél. 081/33.23.83 - fax 081/33.23.82.